



HÔPITAL DE LAVAUUR

Lavaur, le vendredi 22 octobre 2010

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article L2512-2 DU Code du Travail, nous vous informons que notre syndicat a décidé par un vote de son bureau, de déposer un préavis de grève reconductible pour tous les personnels du CH Lavaur à compter du :

Jeudi 28 octobre 2010

Les dernières manifestations constituent un très large succès, nous en faisons tous le constat, ceci étant nous percevons la nécessité d'amplifier le mouvement si le gouvernement ne change pas d'attitude.

De notre point de vue, cet engagement indispensable ne peut se faire que dans la foulée de toutes les actions précédentes et doit aboutir au retrait du projet de loi et à l'ouverture de véritables négociations avec l'ensemble des syndicats pour garantir un système de retraite par répartition juste et pérenne.

La CGT a fait des propositions dans ce sens.

L'objet de ce préavis reconductible est de permettre à tous les salariés du CH Lavaur de participer aux différentes actions qui seront proposées dans les suites du 28 octobre 2010.

Nous restons à votre disposition pour des précisions complémentaires.

Veillez croire, monsieur le Directeur, à notre attachement à la qualité du service public hospitalier.

Jacqueline GUYET et Patrick ESTRADÉ
Secrétaires du syndicat CGT

Copies pour information :

- Ministère de la santé
- Directeur de l'Agence Régionale de Santé
- Fédération CGT Santé et Action Sociale
- Union Départementale CGT du Tarn
- Union Santé Départementale du Tarn



CH LAVAUR

LA CGT DU CH LAVAUR DEPOSE UN PREAVIS DE GREVE RECONDUCTIBLE

**VOUS TROUVEREZ SUR NOTRE SITE
INTERNET : www.cgt-chlavour.fr**

**LE CALENDRIER DES ACTIONS
PROPOSEES PAR LA CGT ET
L'INTERSYNDICALE DEPARTEMENTALE.**

**Consultez notre site et participez aux
actions mises en place**

**ALLONS Y TOUS ENSEMBLE
ON PEUT GAGNER.**

**DEMAIN ON CONTINUE ET ON
ACCELERE !**

www.cgt-chlavour.fr